

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Brigitte MERLE, Marie-Hélène BISEUL, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL

Absents excusés Mesdames Françoise ALLANO (pouvoir donné à Alain LE CARROU)

Messieurs Daniel LE JOLU (pouvoir donné à Michel BOUGEARD), Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Pierre-Marie CARSIN), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Eric TOULGOAT

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-11

ACCUEILS DE LOISIRS ETE 2019 : TARIFS

Rapporteur : Madame Marie-Hélène BISEUL, Adjointe à l'Education et à la Jeunesse

Les accueils de loisirs des vacances d'été se dérouleront du lundi 08 juillet 2019 au vendredi 02 août 2019, pour la première période et, du lundi 05 août 2019 au jeudi 29 août 2019, pour la seconde période.

1) RAPPEL DES TARIFS 2018 ET PROPOSITION D'AUGMENTATION :

Proposition d'augmentation de 1,5 % des tarifs de l'accueil d'été.

3-8 ans

Tranches	De	2018		Proposition 2019	
		Journée	½ journée	Journée	½ journée
1	< 350	3,55 €	1,78 €	3,60 €	1,81 €
2	351 < QF < 550	5,84 €	2,94 €	5,93 €	2,98 €
3	551 < QF < 750	8,12 €	4,06 €	8,24 €	4,12 €
4	751 < QF < 950	10,40 €	5,23 €	10,56 €	5,31 €
5	951 < QF < 1150	12,69 €	6,34 €	12,88 €	6,44 €
6	QF > 1151 (1)	13,70 €	7,51 €	13,91 €	7,62 €
7	Extérieur	17,25 €	8,63 €	17,51 €	8,76 €

Dépassement d'horaire	10,00 €	10,00 €
------------------------------	---------	---------

9-11 ans (juillet et août) et 12-15 ans (camp juillet)

Tranches	De	2018		Proposition 2019		
		Journée	½ journée	Journée	½ journée	Supplément pour les camps
1	< 350	3,55 €	1,78 €	3,60 €	1,81 €	+ 6,00 €/jour (*)
2	351 < QF < 550	5,84 €	2,94 €	5,93 €	2,98 €	
3	551 < QF < 750	8,12 €	4,06 €	8,24 €	4,12 €	
4	751 < QF < 950	10,40 €	5,23 €	10,56 €	5,31 €	
5	951 < QF < 1150	12,69 €	6,34 €	12,88 €	6,44 €	
6	QF > 1151 (1)	13,70 €	7,51 €	13,91 €	7,62 €	
7	Extérieur	17,25 €	8,63 €	17,51 €	8,76 €	
Dépassement d'horaire		10,00 €		10,00 €		

(*) Il est proposé de ne pas appliquer d'augmentation sur le supplément pour les camps en 2019

12-15 ans (juillet) selon les activités juillet

	Langueusiens 2018	Proposition 2019	Non Langueusiens 2018	Proposition 2019
Activité 1	3,55 €	3,60 €	5,84 €	5,93 €
Activité 2	5,08 €	5,16 €	7,36 €	7,47 €
Activité 3	8,12 €	8,24 €	10,40 €	10,56 €
Activité 4	13,70 €	13,91 €	15,99 €	16,23 €

Pour mémoire :

Prestation		Exemple d'activité
Activités à Langueux, sans prestation, sans déplacement	Activité 1	Ping-pong, boum, scrapbooking...
Activités hors prestations, avec déplacement limité dans l'Agglomération	Activité 2	Piscine, tournois intercentre, plage...
Activités avec prestations et déplacement limité dans l'Agglomération et activités sans prestation avec déplacement hors Agglomération	Activité 3	Bowling, laser game, moto, balade à St Malo
Activités hors Langueux avec prestations et déplacement hors Agglomération	Activité 4	Accrobranche à Morieux, Récré des 3 curés, Rosalies...

2) COUT DU SERVICE

Prix de revient horaire		Participation de la Ville de Langueux	Participation usagers	CAF : prestations et CEJ
En valeur	En %	En %	En %	En %
5,11 €	100	50,92	27,34	21,74

Au regard de ces éléments, **je vous propose** :

- ✓ de vous prononcer favorablement sur les tarifs énumérés ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.